

2 Politique

Opposition "républicaine"

Brouille au sein de Démocratie nouvelle

SM & C.O.

Libreville/Gabon

LA guerre est clairement ouverte, entre le président de Démocratie nouvelle (DN), René Ndemezzo Obiang et un collège de vice-présidents, secrétaires nationaux, délégués nationaux et membres du Bureau politique de son parti. Ces derniers viennent de formuler une motion d'exclusion à l'endroit de leur président, à qui ils reprochent d'avoir organisé, les 16 et 17 février dernier, un congrès extraordinaire, en "totale violation" des statuts et règlement de leur forma-

tion politique.

Ce collège estime que «leur temps politique ne peut plus s'accommoder des vieilles ficelles politiciennes, des petits arrangements et autres calculs égoïstes, des systèmes de prédatons et de prévarications, ainsi que des dérives ethno-régionalistes (...)».

De ce fait, une "motion préjudicielle" visant l'ajournement dudit congrès a également été formulée par le même groupe. À en croire le porte-parole dudit collectif, Gervais Roland Amogho, une correspondance y relative a déjà été déposée auprès du ministère de l'Intérieur depuis le 16 février dernier. Avec pour principaux points de querelle, «l'absence de

consultation quant à la convocation du congrès extraordinaire, l'absence de collégialité pour ce qui concerne l'ordre du jour de ces assises, et la non-communication de la nomenclature de l'ordre du jour retenu».

Cependant, joint par téléphone, le porte-parole de Démocratie nouvelle (DN), Jonathan Ndoutoume Ngome n'a pas caché son étonnement quant au problème posé par ceux que d'aucuns appellent déjà "ses anciens compagnons". D'autant que ces derniers, dit-il, ont bel et bien été associés dans l'organisation de ces assises. Le porte-parole de DN en veut pour preuves, «une fiche de présence et le compte rendu de

la réunion préparatoire du 15 décembre 2017. Sur ces documents, figurent les noms et signatures confirmant que les réfractaires ont pris part aux réunions». De même, Jonathan Ndoutoume Ngome juge "anachronique" ladite motion d'exclusion du président de DN. Du fait que parmi les signataires, on trouve encore des vice-présidents, alors que, explique-t-il, «les résolutions du dernier congrès extraordinaire font état de ce qu'il n'existe plus de vice-présidents, mais plutôt des secrétaires nationaux». D'où sa question de savoir "de quel droit, Gervais Roland Amogho peut-il décider d'exclure René Ndemezzo Obiang d'un parti politique dont ce dernier est le



Photo : Chris OYAME

Le porte-parole du Collège des hiérarques de DN, Gervais Roland Amogho pour l'exclusion de René Ndemezzo Obiang du parti.

propriétaire"?

Dans tous les cas, tel que présenté, le moins que l'on puisse dire est que, l'avenir semble incertain pour Gervais Roland Amogho et les

siens, au sein de cette formation politique qui, jusqu'à preuve du contraire, reste la propriété de l'ancien député de Bitam.

PDG/Trois questions... au nouveau secrétaire provincial du Haut-Ogooué

Luc Oyoubi : "Notre objectif immédiat, remporter les 23 sièges de député de la province du Haut-Ogooué"

Entretien réalisé par N. O.

Franceville/Gabon

L'union. Comment appréhendez-vous votre nomination comme secrétaire provincial du Parti démocratique gabonais (PDG) dans le Haut-Ogooué, après les remous vécus lors du dernier conseil provincial ?

Luc Oyoubi : C'est un challenge. Surtout par rapport aux échéances électorales qui pointent à l'horizon. Lorsque les candidats seront investis, nous devons nous assurer que la discipline du parti est bien respectée et que tous les militants soutiennent le candidat du parti. Parce que notre objectif dans le court terme c'est de remporter les 23 sièges des députés de la province du Haut-Ogooué, afin de faciliter la constitution d'une majorité PDG à l'assemblée nationale, vu que, contrairement à 2011, cette fois plusieurs partis de l'opposition ont annoncé leur participation aux prochaines Législatives.

Justement, quelles stratégies comptez-vous mettre en place pour que les

échéances se déroulent dans la sérénité dans votre circonscription de compétence ?

- C'est une lourde responsabilité de coordonner toutes les fédérations de la province. Je compte sur les uns et les autres pour m'aider à accomplir cette tâche. Le Haut-Ogooué est une province capitale pour le Parti démocratique gabonais (PDG). Nous avons besoin d'avoir ici des victoires écrasantes pour nous permettre d'assurer la victoire au niveau national. Nous allons travailler en droite ligne avec les orientations que le "distingué camarade président" a donné durant le congrès de la "régénération" et de la "revitalisation" de décembre 2017, en évoluant systématiquement dans le cadre prévu par nos statuts, notre règlement intérieur ainsi que notre charte des valeurs. Notre priorité se base sur le renforcement des capacités, donc la formation de nos structures de base. A cet effet, le domaine de la communication fera l'objet d'une attention particulière, pour nous permettre d'élaborer un message cohérent et productif. Les secrétaires communaux, d'arrondissements, départementaux et fédéraux de ma circonscription politique sont sensibilisés à travailler en synergie avec les membres



Photo : Eric Laphéa

Luc Oyoubi, le nouveau secrétaire provincial du PDG dans le Haut-Ogooué.

du Bureau politique, les membres du Conseil national et les membres du Comité central, ainsi que les élus nationaux et locaux issus de notre formation politique. J'entends également entreprendre des missions de terrain dans les fédérations pour toucher du doigt la réalité politique du parti.

Le PDG est entré dans une phase innovante avec le concept de la "régénéra-

tion" et celui de la "revitalisation", quel message apportez-vous à la base, par rapport à cela ?

- La "régénération" et la "revitalisation" constituent les grandes orientations du parti. Axées sur des aspects importants, notamment la communication, la formation, le renforcement des capacités des militants, pour nous permettre d'aller de l'avant. Ces concepts exigent de nous la proximité avec la base, désormais placée au cœur de l'action. C'est pourquoi chacun des membres des organes exécutifs locaux, doit se distinguer par sa présence

effective sur le terrain et continuer à travailler en synergie avec les membres des organes délibérants du parti. Les responsables locaux sont appelés à se conformer à leurs missions de coordination, de supervision et de contrôle dans leurs circonscriptions respectives, tout en se conformant également aux textes en vigueur de notre parti. Ils doivent produire des rapports réguliers.

CNR/28e anniversaire du PGP à Port-Gentil

Plusieurs manifestations organisées

C.O & M.A.M

Libreville/Gabon

LE Parti gabonais du progrès (PGP), membre de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) a célébré son 28e anniversaire le week-end écoulé à Port-Gentil dans la province de l'Ogooué-Maritime.

Occasion pour le président du parti, Benoît-Joseph Mouity Nzamba, à la tête d'une délégation venue de Libreville, d'entreprendre une série de rencontres avec les responsables des structures de base, notamment ceux des délégations des départements d'Etimboue et de Bendjé. Ainsi que les personnalités de la CNR de la province. S'en est sui-



Photo : Chris OYAME

Les Progressistes avec à leur tête Benoît-Joseph Mouity Nzamba, au sortir de Saint-Paul des Bois.

vie une conférence-débat et une assemblée générale. Auparavant, Mouity Nzamba et ses militants ont assisté à une messe d'actions de grâces dite en l'église catholique Saint-Paul des Bois.

Au cours de sa rencontre avec les responsables des structures de base, le président du PGP a évoqué l'évolution du parti. Et a saisi cette opportunité pour les inviter à occuper en permanence sur le terrain. Aussi,



Photo : Chris OYAME

Les militants du PGP pendant le séminaire animé par le président du 1er arrondissement Mbaye Cissé.

leur a-t-il suggéré de participer davantage aux activités de la Coalition. Il a d'ailleurs demandé aux membres de la CNR de renforcer la cohésion dans leur action. Par ailleurs, au cours de l'assemblée générale, le se-

crétaire national Daniel Boucka a abordé, la délicate question des Législatives à venir. A ce sujet, il a remis en cause l'ordonnance 0004/PR/2018, du 26 janvier 2018, portant création du Centre gabonais des élec-

tions (CGE). Un texte que l'orateur a qualifié de "mauvaise loi". Ce d'autant que, selon le PGP, certaines de ses dispositions sont contraires à la démocratie. Il n'a pas manqué d'évoquer, entre autres, le retard dans la mise en place du bureau du CGE, l'élaboration du calendrier électoral, la mise en place des commissions électorales locales, la révision de la liste électorale, la commande du matériel électoral, etc. Autant de manquements qui ont amené l'orateur et le PGP à dire que prétendre "organiser cette élection à la date prévue (28 avril 2018) n'est qu'une vue de l'esprit. C'est de l'utopie. A moins de vouloir continuer dans l'ama-teurisme".